

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

1.1 Nom et adresses

Nom officiel : Communauté de communes du Pays de Pouzauges

Numéro national d'identification : 248500464

Adresse postale :

- Maison de l'intercommunalité
- BP 10267
- La Fournière
- 85702 POUZAUGES CEDEX
- France
- Tel : 02 51 57 14 23
- Courriel : accueil@paysdepouzauges.fr
- Siret : 248 500 464 00198
- Code NUTS : FRG05 (Vendée)

Profil Acheteur

- Point(s) de contact : www.marches-securises.fr
- Téléphone : 04 92 90 93 27
- Courriel : via le profil acheteur / technique@atline.fr
- Adresse(s) internet
- Adresse principale : (URL) www.paysdepouzauges.fr
- Adresse du profil d'acheteur : (URL) www.marches-securises.fr

1.2 Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées par voie électronique via : (URL) www.marches-securises.fr

À l'adresse suivante

(Copie de sauvegarde)

- Communauté de communes Pays de Pouzauges
Maison de l'intercommunalité
BP 10267
La Fournière
85 702 POUZAUGES CEDEX

1.3 Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

Autre type : EPCI

1.4 Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

2.1 Étendue du marché

2.1.1 Intitulé :

Concession de service public d'assainissement collectif sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Numéro de référence : 2023CCP003DSP

2.1.2 Code CPV principal :

90410000-5 (Service de gestion du réseau d'assainissement)

Descripteur complémentaire :

- 90000000-7 (Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets)
- 90400000-1 (Services des eaux usées)
- 90410000-4 (Services de collecte des eaux usées)
- 90420000-7 (Services de traitement des eaux usées)

2.1.3 Type de marché :

Services

2.1.4 Description succincte :

Consultation engagée pour l'attribution d'un contrat de concession de service public ayant pour objet l'assainissement collectif sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

2.1.5 Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 6 800 000

Monnaie EURO

2.1.6 Information sur les lots

Marché non alloti

2.1.7 Description des prestations :

(Nature et quantité des travaux ou services, ou indication des besoins et exigences)

Concession de service public à paiement public pour l'exploitation du service d'assainissement collectif. Le délégataire gèrera le service à ses risques et périls. Il devra assurer la gestion du réseau de collecte, le traitement des eaux usées et l'évacuation des boues. La gestion inclut l'exploitation, l'entretien, la surveillance des installations, la réalisation des travaux à la charge du délégataire, la tenue à jour des plans et de l'inventaire des réseaux, les relations avec les usagers du service et la remise des rapports annuels à la Collectivité.

Des variantes facultatives sont autorisées dans les conditions définies au règlement de la consultation.

2.1.8 Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

2.1.9 Durée de la concession

- Durée en mois : QUATRE-VINGT-SEIZE (96) MOIS
- Ou Début : 01/01/2024 / Fin : 31/12/2031

2.1.10 Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

2.1.11 Informations complémentaires :

Le service présente les caractéristiques estimées suivantes pour l'ensemble du périmètre :

- 8 000 usagers,
- 640 000 m³ de volume total facturé,
- 50 postes de relèvement,
- Environ 180 km de réseau,
- 19 stations d'épuration.

Le contrat envisagé est une concession de service public à paiement public dans le cadre duquel le concessionnaire perçoit auprès des usagers l'ensemble des recettes au nom et pour le compte de la collectivité, le concessionnaire étant rémunéré par les usagers sur la base des résultats d'exploitation (volumes assujettis, nombre d'abonnés, gestion des impayés) et des travaux effectués sur bordereau.

2.2 Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des pièces définies au règlement de la consultation (RC)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/ minimaux exigé(s) :

2.2.1 Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des pièces définies au règlement de la consultation (RC)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

2.2.2 sur les concessions réservées

- La concession est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- L'exécution de la concession est réservée dans le cadre de programmes d'emplois protégés

2.3 Conditions liées à la concession

2.3.1 Information relative à la profession (seulement pour les concessions de services)

- La prestation est réservée à une profession déterminée
- Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

2.3.2 Conditions d'exécution de la concession :

2.3.2.1 Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

- Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affecté à l'exécution de la concession

SECTION IV : PROCEDURE

4.1 Description

4.1.1 Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics

OUI NON

4.2 Renseignements d'ordre administratif

4.2.1 Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Date : 05/05/2023 Heure locale : 12 : 00

4.2.2 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5.1 Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable

OUI NON

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

5.2 Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
- La facturation en ligne sera acceptée
- Le paiement en ligne utilisée

5.3 Informations complémentaires :

La présente consultation concerne une délégation de service public soumise aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi qu'aux dispositions du Code de la commande publique relatives aux contrats de concession. La procédure est de type « ouvert » avec remise simultanée des candidatures et des offres. Les groupements d'opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidats dans les conditions et selon les formalités précisées dans le règlement de la consultation. Pour justifier de ses capacités et de ses aptitudes, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités et les aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent dans les conditions et selon les formalités précisées dans le règlement de la consultation. Les éléments devant être fournis au titre de l'offre initiale sont décrits dans le règlement de la consultation. Une visite facultative est prévue selon les modalités du règlement de la consultation. L'ensemble des informations relatives au déroulement de la procédure de mise en concurrence figure dans le règlement de la consultation.

5.4 Procédures de recours

5.4.1 Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Adresse postale :

6 allée de l'Île Gloriette
BP 24111
44041 Nantes cedex
Pays : France

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 02.40.99.46.00

Fax : 02.40.99.46.58

Adresse internet : (URL) <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

5.4.2 Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative) - Le cas échéant, après signature du contrat, référé contractuel dans le délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou à défaut de publication d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la signature du contrat de concession (art. L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative) - Recours en contestation de la validité du contrat par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicités appropriées

5.4.3 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Adresse postale :

6 allée de l'Île Gloriette

BP 24111

44041 Nantes cedex

Pays : France

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 02.40.99.46.00

Fax : 02.40.99.46.58

Adresse internet : (URL) <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

5.5.4 Date d'envoi du présent avis :

- 28/02/2023